

Les 6^e du collège Yves-Montand créent des affiches sur les droits de l'enfant

Pour la cinquième année consécutive, a eu lieu au collège Yves Montand du Theil-sur-Huisne le concours d'affiches sur les droits de l'enfant. À l'initiative de Pierre-Hugo Robert, professeur d'histoire-géographie et d'Amélie Rondeau, professeur d'arts plastiques, ce concours a été plébiscité par l'ensemble des élèves de 6^e.

Un travail en amont

Les élèves de 6^e ont effectué en éducation morale et civique un travail important en début d'année sur la question des droits de l'enfant. Les thèmes abordés en classe portent sur leur place et leur rôle en tant que collégien, le vivre-ensemble, la discrimination, les stéréotypes, la parité, les enfants-soldats, etc.

Un travail important a ensuite été mené pour découvrir la composition d'une affiche à travers un point méthode (accroche, message, typographie, format, mise en page, etc.).

Les objectifs étaient diversifiés : faire découvrir aux élèves la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide), mobiliser les élèves sur un sujet qui leur tient à cœur et ainsi produire un argumentaire : s'exprimer sur une cause, se mobiliser, être capable d'analyser et de réaliser une affiche, etc.

Vingt-six affiches réalisées

Vingt-six affiches ont été réalisées par 75 élèves de 6^e. Elles ont été exposées dans le forum du collège dès le 20 novembre lors de la journée internationale des droits de l'enfant. En tout, plus de 400 votes ont été recueillis émanant de l'ensemble des élèves du collège mais également des personnels.

Quatre affiches ont été sélectionnées et les élèves félicités lors d'une remise des récompenses. Les affiches sont désormais mises à disposition auprès des professeurs de primaire afin de travailler avec leurs élèves sur une exposition dans leurs écoles respectives sur les droits de l'enfant.

